



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE du 1<sup>er</sup> Avril 2019**

L'an 2019, le 1er Avril à 18h30 le Conseil Municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, après convocation du 25 Mars 2019, sous la présidence de Madame Marie-Claude REMY, Maire.

Membres en exercice : 11 Membres présents : 8 Absents : 0 Excusés : 3

**Nom des membres ayant participé au vote** : C.BEGUINOT – C.DROMARD – J.GODART – X.HUSSON – C.LAPERSONNE – G.LHEUREUX – MC.REMY – M.ZIMMERLIN

**Absent** : néant

**Excusés** : J.SOMMER, pouvoir à C.LAPERSONNE – JJ.RODHES, pouvoir à J.GODART – MJ.THIBAUT, pouvoir à C.BEGUINOT

**Secrétaire de séance** : C.LAPERSONNE

**19-20**

**Demande de subvention au Département**

**Création d'une voirie d'accès et placette de retournement**

**Lieu dit Montflambert**

Madame le Maire réalise un point sur l'évolution du projet de création d'un complexe hôtelier de luxe sur le village au lieu dit Montflambert, avec la société MRH, dont le siège social est à Mutigny, 3 Route de Germaine.

Dans le cadre de la réalisation de ce projet, notre collectivité se doit de réaliser la voirie d'accès desservant à la fois le complexe et le parking.

Cette voirie d'accès dit « du travers de Montflambert » et sa placette de retournement, desservira à la fois le complexe et le parking.

Une étude a été demandée au cabinet OVIA Ingénierie, dont le siège social à situé à Reims, 16 rue Gabriel Voisin. Il ressort un montant prévisionnel des travaux de 130 000€ HT soit 156 000€ TTC

Dans ce cadre, il est possible d'obtenir un accompagnement financier du Département.

Il est proposé au conseil municipal, de solliciter cet accompagnement.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:**

- Décide la réalisation de la voirie et de sa placette de retournement de la Rue dit du travers de Montflambert pour un montant de 130 000€ HT soit 156 000€ TTC
- Décide de demander l'accompagnement financier du département

Adopté à l'unanimité

Pour : 8+3 pouvoirs

Contre : 0

Fait le 1er Avril 2019

Le Maire

Marie-Claude REMY